



Programme de formation

Module Complémentaire Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

Objectifs :

Connaître les bases de prévention et de lutte contre l'incendie dans un E.R.P et un I.G.H
Être capable de réagir efficacement face à un incident ou un début d'incendie et faire un retour d'information sur un événement, un incident ou accident.
Être capable de porter assistance à personne conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Public concerné et prérequis :

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du présent arrêté.

Qualification des intervenants :

Préventionnistes, Chefs de service SSIAP 3, Moniteurs de secourisme Formateurs validés en Préfecture

Moyens pédagogiques et techniques :

Supports vidéo, Livre SSIAP1, autres supports de cours
moyens techniques sécurité incendie, SSI, mannequins d'entraînement

Durée :

43.5 heures.

Programme :

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

PARTIE 2 : Sécurité incendie

- Séquence 1 : Principes de classement des établissements



Programme de formation

Module Complémentaire Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

-
- Séquence 2 : Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
 - Séquence 3 : Desserte des bâtiments
 - Séquence 4 : Cloisonnement d'isolation des risques
 - Séquence 5 : Evacuation du public et de ses occupants
 - Séquence 6 : Désenfumage
 - Séquence 7 : Eclairage de sécurité
 - Séquence 8 : Présentation des différents moyens de secours
- PARTIE 3 : Installations techniques
- Séquence 1 : Installations électriques
 - Séquence 2 : Ascenseur et nacelle
 - Séquence 3 : Installations fixes d'extinction automatique
 - Séquence 4 : Colonnes sèches et humides
 - Séquence 5 : Système de sécurité incendie
- PARTIE 4 : Rôle et missions des agents de sécurité incendie
- Séquence 1 : Le Service de Sécurité
 - Séquence 3 : Poste de sécurité
 - Séquence 4 : Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- PARTIE 5 : Concrétisation des acquis
- Séquence 1 : Visites applicatives

Modalités d'évaluation des acquis :

Fréquence des tests d'évaluation : 60% théorie QCM et 40% pratique SSI Ronde

Sanction visée :

Diplôme SSIAP 1 par équivalence

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier et stylo

Délais moyens pour accéder à la formation :

CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole



Programme de formation

Module Complémentaire Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Aptitude médical voir pré-requis

Possibilité de faire appel à un interprète ou inter médiateurs pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.

Un tiers temps vous est accordé pour l'examen selon votre handicap.

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14

Contact :

Standard : 04 94 39 88 14

Mme Hanane AIT (Responsable pédagogique) et Mme Solenne Alsters (Responsable administrative) sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos démarches

Taux de réussite à la formation :

100 % de réussite

Taux de satisfaction de la formation :

100 % de satisfaction

Tarif :

Nous consulter